

CLUB CONVAINCRE DU RHONE

New Letter Europe N° 81 du 15 mai au 30 mai 2026



La politique commerciale de l'Union européenne

Après de multiples reports liés aux menaces US sur le Groenland, le 20 mai à Strasbourg, les députés européens et les États membres de l'UE ont trouvé un compromis provisoire pour mettre en œuvre l'**accord commercial de Turnberry**, conclu à l'été 2025 avec les États-Unis. "*Le Conseil et le Parlement parviennent à un accord sur la mise en œuvre des dispositions relatives aux droits de douane de la déclaration commune UE-États-Unis adoptée le 21 août 2025*", a écrit la présidence chypriote du Conseil dans un communiqué.

Le président américain a donné à l'Union jusqu'au 4 juillet, jour qui marquera les 250 ans de l'indépendance américaine, pour appliquer cet accord. Et déjà menacé, en cas d'échec, de relever de **15 à 25 %** les droits de douane sur les voitures et camions européens. Les membres de la commission commerce international (INTA) du Parlement européen vont désormais débattre et voter sur les résultats des négociations, après l'aval du Conseil obtenu au Comité des Représentants Permanents des 27 pays membres de l'UE. Le texte sera ensuite soumis au vote des députés européens lors de la session plénière de juin, avant approbation finale du Conseil.

La même semaine, **le Mexique et l'UE ont signé un partenariat stratégique et un nouvel accord commercial**. De nombreux produits agroalimentaires européens bénéficieront d'un accès plus aisé au marché mexicain. Le Mexique est déjà le deuxième partenaire commercial de l'UE en Amérique latine, et importe chaque année pour environ **2,7 milliards d'euros** de produits agroalimentaires en provenance de l'UE. Le nouvel accord doit faciliter l'entrée sur le marché mexicain de denrées comme les fromages, l'huile d'olive, le chocolat, et est aussi favorable aux produits pharmaceutiques, aux machines-outils et aux équipements de transport.

Source : Mouvement Européen du 25 mai 2026



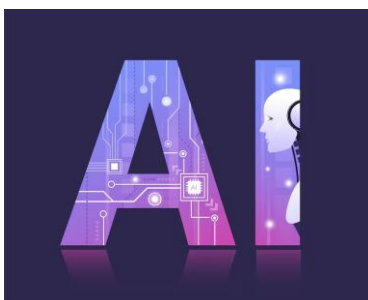
Le Pape et son appel à “désarmer” l’Intelligence Artificielle

Publiée le 15 mai 2026, l’encyclique *Magnifica Humanitas* du pape Léon XIV lance un avertissement solennel contre les dérives de l’intelligence artificielle, accusée de devenir **un instrument de domination, de surveillance et d’exclusion**. Le pape appelle à “désarmer” l’IA et dénonce la concentration du pouvoir technologique entre les mains d’acteurs privés capables d’influencer l’information, les comportements et même les processus démocratiques. Le pape met en lumière les dangers visibles – manipulation de l’information, atteintes à la vie privée – mais aussi les risques plus insidieux : reproduction des biais idéologiques, concentration du pouvoir économique et technologique, menaces pour **la justice sociale et la solidarité**.

Cette mise en garde vise notamment **Peter Thiel**, cofondateur de **Palantir**, figure influente de la droite radicale américaine, hostile à toute régulation et proche du pouvoir politique aux USA. **Palantir**, déjà implantée dans l’OTAN et certains États européens, pourrait être classée “système à haut risque” par l’AI Act en août, en raison de ses capacités massives de croisement de données et des menaces qu’elle fait peser sur la vie privée. Ce classement imposerait des obligations strictes : surveillance renforcée, réduction des biais, traçabilité quotidienne et transparence accrue.

Le texte souligne aussi les hésitations de la Commission européenne, accusée d’avoir freiné des enquêtes contre les géants du numérique par crainte de tensions politiques, notamment avec les USA. **Thierry Breton**, architecte des régulations européennes, estime que l’encyclique “bénit” le camp de ceux qui refusent un espace numérique sans règles et rappelle à l’Europe son devoir de leadership. **Pedro Sánchez** est le premier dirigeant à réagir, affirmant que l’IA n’est pas neutre et que **le progrès doit être mis au service du bien commun**. La Commission assure partager la vision du pape et rappelle que l’AI Act fournit déjà un cadre juridique solide.

Source : *La Matinale Européenne* du 28 mai 2026



Climat : l'Europe se réchauffe deux fois plus vite que les autres continents!

Fin avril, le service européen d'observation de la Terre, [Copernicus](#), rappelait que l'**Europe est le continent qui se réchauffe le plus rapidement**, à un rythme plus de deux fois supérieur à la moyenne mondiale. Le [rapport sur l'état du climat européen](#) soulignait déjà l'ampleur des signaux observés en 2025 : températures supérieures aux normales sur la quasi-totalité du continent, vagues de chaleur marquées, recul de l'enneigement, fonte des glaciers et épisodes extrêmes plus fréquents. **Les fortes chaleurs de canicule** relevées cette semaine, un peu partout en Europe s'inscrivent dans cette tendance de fond : sur un continent déjà fortement réchauffé, les journées très au-dessus des normales deviennent plus probables, plus intenses et parfois plus précoces dans la saison

En 2025, **95 % du continent** ont connu des températures supérieures à la moyenne annuelle .Les ressources en eau sont également affectées : **70 % des rivières européennes** ont présenté des débits inférieurs à la moyenne, faisant de 2025 l'une des années les plus sèches depuis 1992. Les océans européens subissent aussi le réchauffement : pour la **quatrième année consécutive**, la température de surface a atteint un niveau record, et **86 % des zones marines** ont connu des vagues de chaleur marines intenses. Les régions froides sont particulièrement touchées : une vague de chaleur inédite dans le cercle polaire arctique a frappé la Norvège, la Suède et la Finlande, avec **21 jours consécutifs au-dessus de 30 °C**. Ces phénomènes exercent une pression croissante sur la biodiversité. Copernicus appelle à **accélérer l'adaptation climatique** et la transition énergétique, en s'appuyant sur des politiques fondées sur la science . L'Union européenne signataire de l'accord de Paris de 2015 (visant à contenir le réchauffement planétaire sous les 2°C), s'est engagée à restaurer **20 % des zones terrestres et marines d'ici 2030**, puis l'ensemble des écosystèmes dégradés d'ici 2050 dans le Pacte vert européens (Green Deal) .

Source : *Tout l'Europe* du 28 mai 2026

